

ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID

DÉCISION FINALE CONCERNANT LA SITUATION DE LA MARQUE

DÉCLARATION D'OCTROI DE LA PROTECTION
FAISANT SUITE À UN REFUS PROVISOIRE

RÈGLE 18^{ter}.2) DU RÈGLEMENT D'EXÉCUTION COMMUN À L'ARRANGEMENT DE MADRID
CONCERNANT L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL DES
MARQUES ET AU PROTOCOLE RELATIF À CET ARRANGEMENT

I. Administration qui envoie la déclaration : **Centre National de la Propriété Intellectuelle**
20, ouf. Kozlova, 220034 Minsk, Bélarus
Téléphone (Division des marques): (+375 17) 294 36 99, (+375 17) 294 81 99,
Télécopieur: (+375 17) 294 36 56

II. No de l'enregistrement international : 984 297

III. Nom et adresse du titulaire de l'enregistrement international:

Ritzio Entertainment Group Limited

Diagorou 4, Kermia Building, Office 601, CY-1097 Nicosia (Chypre).

IV.

Protection pour tous les produits et/ou services.

Protection pour une partie seulement des produits et/ou services:

Cl. 32: tous les produits concernés.

V. Date: 2010.05.25

VI. Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration :


